



Horizon Métiers

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS

LA NEWSLETTER

Avril 2023

LES NOUVEAUX ADHÉRENTS

Bienvenue à VEE !

L'association VEE a été créée en 1999, à l'initiative d'entreprises souhaitant un accompagnement dans la mise en œuvre de la gestion de leurs déchets et de leur système de management de l'environnement. Aujourd'hui, elle compte plus de 100 entreprises adhérentes, de toutes tailles et de tous secteurs d'activité.

Quelles sont les missions de l'association ?

- Informer, sensibiliser les entreprises
- Rendre les exigences réglementaires lisibles et appropriables
- Accompagner les entreprises dans leur démarche, de manière individuelle
- Favoriser les échanges d'expériences, de bonnes pratiques



Bienvenue à Caillault Construction !

Implantée depuis 1994 sur Neuville de Poitou, Caillault Construction intervient en maçonnerie, couverture et carrelage au niveau départemental, à la fois sur la Vienne et les Deux-Sèvres.

Caillault Construction, c'est également :

- vingt-quatre ans d'expérience
- dix employés à votre service
- un équipement technique
- Une expertise complémentaire appuyée, en cas de besoin, par l'intervention d'un bureau d'étude de sol et d'un bureau d'étude de béton armé



Bienvenue à CB froid !

Spécialiste du froid et du traitement de l'air, CB Froid est expert dans divers domaines d'activités, (process industriel, agro-alimentaire, tertiaire, commerce, cuisine professionnelle, boulangerie, médical, pompe à chaleur et climatisation). Toute l'équipe, basée à Vouneuil-Sous-Biard, conseille, conçoit, installe et assure la maintenance des installations.



NOUVELLE DIRECTION



C'est avec un grand plaisir que nous vous informons de l'arrivée de Christophe MOERMAN, au poste de directeur d'Horizon Métiers.

Après une première partie de carrière dans le secteur de l'industrie, il a engagé une reconversion professionnelle.

Au cours des 8 dernières années, il a évolué dans le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire, en occupant notamment des postes de direction.

Manager à la fibre relationnelle, doté d'une personnalité engagée et ouverte, il nourrit un intérêt particulier pour les enjeux liés à l'emploi, l'insertion professionnelle et la formation.

Pour le contacter :

- 05 49 31 39 20 / 06 09 38 31 63
- christophe.moerman@horizonmetiers.fr

BIENVENUE CHRISTOPHE !



LES NOUVEAUX SALARIÉS



Karine

ASSISTANTE COMMERCIALE

Karine a intégré l'équipe Horizon Métiers en mars 2023. Assistante commerciale en CDI à temps partiel, elle intervient 2 jours/semaine au sein de CB Froid.

Bienvenue Karine !

Daniel

DÉVELOPPEUR INFORMATIQUE

Daniel a intégré l'équipe Horizon Métiers en mars 2023. Développeur informatique en CDD à temps partiel, il intervient 3 jours/semaine au sein de Meca Services.

Bienvenue Daniel !



AGENTS DE PRODUCTION

Renaud, Julien, Kevin, Rida, Jordan, Benjamin, Christopher, Simon, Ifzan et Grégory ont intégré l'équipe Horizon Métiers en mars et avril 2023. Agents de production en CDD à temps plein, ils interviennent au sein de la PIC.

Bienvenue à eux !



ZOOM SUR...

AUGMENTATION DU SMIC AU 01/05/23

Le 1er mai 2023 le montant du SMIC horaire brut passera de 11,27 euros à 11,52 euros. Le SMIC brut mensuel passera de 1.709,28 euros à 1.747,24 euros par mois. Cette revalorisation automatique intervient dès que l'indice des prix à la consommation dépasse 2% sur un an.

Pour la deuxième fois en 2023, le SMIC est revu à la hausse pour compenser la très forte inflation qui ampute actuellement le pouvoir d'achat des salariés aux revenus les plus modestes. Après une hausse de 1,8% au 1er janvier, le SMIC connaîtra une nouvelle hausse de 2,19% au 1er mai. Cette hausse concernera quelque deux millions de salariés en France – soit 12% d'entre eux.

LE SMIC BRUT MENSUEL DE 1.747,24 EUROS POUR UN TEMPS PLEIN

Le SMIC brut mensuel atteindra 1.747,24 euros brut au 1er mai 2023 pour un emploi à temps plein (sur la base de 35 heures hebdomadaires). Une fois retirées les cotisations sociales, le SMIC net mensuel au 1er mai devrait ainsi s'élever à 1 383,08 euros, contre 1 353,07 euros auparavant soit une hausse de 30,01 euros nets par mois.

QUATRE RÉVISIONS DU SMIC EN 2022, AUTANT EN 2023 ?

En 2022, le SMIC avait été revu quatre fois à la hausse (1er janvier, 1er mai, 1er août et le 1er octobre) pour tenir compte de l'inflation. En effet, une revalorisation automatique peut intervenir en cours d'année si l'indice des prix à la consommation augmente d'au moins 2% depuis la dernière évolution du montant du SMIC.

De janvier 2022 à janvier 2023 le SMIC brut horaire a ainsi augmenté de 70 centimes d'euros, soit +6,6% à la suite des revalorisations successives. Compte tenu de l'inflation galopante des prix notamment dans le domaine alimentaire (+14,8% sur un an selon l'INSEE), d'autres révisions du SMIC pourraient intervenir en cours d'année 2023.

Les revalorisations automatiques du SMIC ne doivent pas être confondues avec le "coup de pouce" qui peut être donné par le gouvernement. Ce geste politique à l'égard des travailleurs les plus modestes n'a pas eu lieu depuis plus de dix ans : le dernier remonte à juillet 2012.



CONTACTS



11 Rue Marcelin Berthelot
Z.I. République III 86000 Poitiers



contact@horizonmetiers.fr



www.horizonmetiers.fr



05 49 31 39 20



Horizon Métiers
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS

RETROUVEZ-NOUS SUR

